

# ACCREL INFO n°57

Juin 2011

Association des Auteurs et Compositeurs de Chants religieux

## COTISATIONS...

Chers amis,

Vous le savez, notre association vit grâce à tous... Tant sur les plans de notre investissement dans la promotion de la créativité, la défense des droits d'auteurs et la formation des auteurs/compositeurs, que sur celui de notre financement.

C'est pourquoi, au nom du Conseil d'Administration, j'appelle les uns et les autres à vérifier qu'ils ont bien versé leur cotisation annuelle de 22 Euros. Merci à tous pour cet effort rigoureux.

Vive la créativité !

Jean-Pascal HERVY

## LES 20 ANS DU SECLI : 6 et 7 juillet 2011

A l'occasion des 20 ans du SECLI, le **6 juillet 2011**, à partir de 18 h 30, soirée artistique et festive préparée conjointement par l'**ACCREL**, le **SECLI** et le **SNPLS**.

Ensemble, grâce à la participation de groupes et sous la houlette de Gaëtan de Courrèges, nous revisiterons les « tubes » religieux d'hier et d'aujourd'hui !

**Rendez-vous donc au Couvent des Dominicains, 222, rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris.**

*(Le programme sera communiqué ultérieurement par le SECLI)*

Le lendemain, 7 juillet, vous êtes invités aux

« **Rencontres du SECLI** »

en partenariat avec le SNPLS et l'ACCREL

*(ancienne journée de La Barouillière)*

à la maison des évêques, 58 avenue de Breteuil, à Paris

**DÈS À PRÉSENT, RETENEZ CES DATES.**



## ATELIER TEXTES/MUSIQUES 2012

Notre prochain atelier de formation (qui se tiendra à l'issue de notre AG, vraisemblablement le 21 janvier 2012) sera réalisé en partenariat avec la revue **SIGNES MUSIQUES avec des modalités qui restent à préciser (peut-être un cahier spécial dans la revue, ou une édition des œuvres retenues chez Bayard Liturgie, un numéro spécial, ou encore un large article renvoyant au site « chantoseneglise.fr » ...)**. Il s'appuiera, comme nous l'avons déjà fait il y a deux ans, sur un travail collaboratif réalisé dès aujourd'hui. En voici les grandes lignes :

Le thème retenu est « **la fête de la Toussaint** ».

Le cahier des charges est le suivant : réalisation, au choix, soit d'**un chant d'entrée** (sous forme de *Tropaire\** ou de *Cantique\**), soit d'**un chant d'Évangile** (*Tropaire\** ou *Hymne\**), soit d'**un chant de communion ou d'action de grâce** (*Cantique\** ou *Hymne\**).

Les auteurs sont invités à proposer leurs textes à compter de ce jour et jusqu'au 31 août prochain.

Les compositeurs seront ensuite invités à mettre en musique les textes sélectionnés.

\* voir le [vademecum](#) sur le site du SECLI

Merci de nous envoyer vos productions à [accrelca@gmail.com](mailto:accrelca@gmail.com) avant le 31 août 2011.